



Procès-Verbal de la séance du lundi 05 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le cinq décembre l'assemblée régulièrement convoquée le 29 novembre 2022, s'est réunie sous la présidence de Xavier IOOS.

Présents : Xavier IOOS, Béatrice FELIX, Loïc COQUIN, Marie-Claude GONTHIER, Carole FATET

Excusé(s) : Hamit KILIC, Valérie JOLY, Delphine BERNARD, Céline DUFOSSE, Delphine FOLLIET

Secrétaire(s) de la séance : Carole FATET

Monsieur le Président ouvre la séance, il est procédé à la signature de la feuille de présence.

1) Désignation du secrétaire de séance.

En vertu de l'article L 2121-15 du CGCT, Mme Carole FATET est désignée secrétaire de séance.

2) Approbation du Procès-Verbal de la séance ordinaire du 04/07/2022 et de la séance extraordinaire du 25/08/2022.

Les procès-verbaux des séances du 04/07/2022 et du 25/08/2022 sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

3) Appel d'offre du marché public de la restauration scolaire à compter de septembre 2023.

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée qu'un, ultime, avenant à la convention de marché de restauration scolaire avait été approuvé dans une séance précédente pour l'année scolaire 2022/2023.

Le Conseil devra ainsi établir de nouveau une procédure d'appel d'offre pour ce marché dans le courant 2023.

4) Point financier de fin d'année.

L'inflation, ainsi que le remplacement de personnel ont beaucoup impacté le budget 2022.

Il s'avère donc nécessaire de prendre des décisions modificatives afin de régulariser les comptes et chapitres en déséquilibre.

Monsieur le Président invite donc l'assemblée à voter concernant les propositions budgétaires suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
6042	Achats de prestations de services	1300,00	
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	-500,00	
6156	Maintenance	-500,00	
618	Divers	-750,00	
624	Transports biens, transports collectifs	1200,00	
626	Frais postaux et frais télécommunication	-200,00	
6411	Personnel titulaire	5000,00	
6413	Personnel non titulaire	3703,00	
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	200,00	
6419	Remboursements rémunérations personnel		485,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance		150,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance		150,00
7066	Redevances services à caractère social		800,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign.		5325,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP		848,00
7472	Participation régions		445,00
7488	Autres attributions et participations		1250,00
TOTAL :		9453,00	9453,00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
TOTAL :		0.00	0.00
TOTAL :		9453,00	9453,00

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical, approuve à l'unanimité des membres présents, les décisions modificatives au budget 2022 indiquées ci-dessus.

5) Point sur les effectifs

En octobre 2021, les prévisions indiquaient 90 élèves pour l'année scolaire 2022/2023. Beaucoup de mouvements ont eu lieu depuis le mois de septembre et il est à noter par exemple, que depuis les vacances de Toussaint, il y a eu pas moins de 8 nouveaux élèves pour 1 départ.

A ce jour, les effectifs sont les suivants :

- 14 Petite Section ;
- 11 Moyenne Section ;
- 13 Grande Section ;
- 15 Cours Préparatoire ;
- 11 Cours Elémentaire 1^{ère} année ;
- 25 Cours Elémentaire 2^{ème} année (7 à Lacrost et 18 à Préty) ;
- 9 Cours Moyen 1^{ère} année ;
- 10 Cours Moyen 2^{ème} année ;

portant ainsi à 108 le nombre d'élèves inscrits sur le RPI pour cette année 2022/2023.

6) Point sur les agents + attribution du RIFSEEP et fonctionnement des services périscolaires

- Cette augmentation du nombre d'élèves, surtout sur l'école de Lacrost, a engendré une hausse importante des effectifs des services périscolaires et particulièrement celui de la restauration scolaire.

En effet, il ressort que la salle de restauration scolaire de Lacrost est bruyante et inadaptée. Les agents font également ressortir que 15 minutes manquent pour le 1^{er} service (Petits et Moyens).

Plusieurs points sont soulevés concernant le fonctionnement des services périscolaires et notamment de la cantine. Des solutions, qui seront ajoutées dans le règlement intérieur, sont proposées, comme par exemple :

- Augmentation du temps de repas de 15 minutes pour le 1^{er} service, avec présence à table des enfants au minimum de 11h50 à 12h30.
- Possibilité de faire goûter les plats aux enfants, mais sans insister et le pain sera donné comme habituellement.
- Les enfants pourront parler, mais pas crier.
- Entretien avec les agents concernant la pédagogie, accompagnement et suivi de formations adaptées aux besoins du personnel, mais également au fonctionnement des services.
- Proposition faite aux parents de participer à un repas.
- Connaissance et reconnaissance du personnel par l'intermédiaire d'un trombinoscope et présentation à la réunion de rentrée en septembre.

Concernant les problèmes pouvant être rencontrés lors de la récréation à la pause méridienne, un cahier est mis en place afin de noter les incidents (chutes, bagarres, etc.). Le carnet sera repris par l'ATSEM qui informera les parents concernés.

Une réflexion est également portée sur la répartition des classes, mais également sur le maintien du transport scolaire.

Plusieurs entretiens ont été réalisés entre les parents d'élèves, les agents du SIVOS et les élus du Conseil syndical afin d'entendre les doléances et questionnements de chacun et de proposer des solutions.

- A ce jour, les entretiens professionnels des agents ont été, en partie réalisés et le Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) est sensiblement équivalent à celui de 2021.

7) Informations et questions diverses + Dates à retenir

➤ **AGEDI : mise en conformité de la convention RGPD.** Pour faire suite à l'augmentation du volume de traitement des données personnelles, la convention concernant le RGPD a été mise en conformité et sera visée par le Président du SIVOS.

➤ **Capteurs de CO2.** La subvention a été versée et le bon fonctionnement des capteurs sera vérifié.

➤ **Chauffage Garderie Préty.** Pour faire suite aux pannes de la chaudière du bâtiment de la « Petite école », deux radiateurs à bain d'huile ont été achetés pour la garderie de Préty.

➤ **Dates à retenir.**

☞ **Courant du 1^{er} trimestre 2023 : Prochaine séance Conseil syndical**

Levée de la séance : 18h50

La Secrétaire de séance,
Carole FATET



Le Président de séance,
Xavier IOOS.

